

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 29 mars 2012 à 20 h 30

Etaient présents :

Mmes : ETIEN - GALY - LAKRICHI - MARTY - PETIOT-
MM. : BENAZECH – DIMILTA - DUPONT - ENJALBERT - FABRE - MARIOJOULS –
PUECH - RAYNAUD - ROQUES - SERIEYS - SEVERAC - SIADOUS - TURLAIS -.

Absente excusée et représentée : Mme JOLY Myriam -.

Secrétaire de séance : Mme MARTY Marie-Christine -.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

En application de la délégation attribuée par le Conseil Municipal en date du 14 janvier 2012, Monsieur le Maire décide de donner à bail à Mme SOULLIE Emilie et Mr. BILLIERES Fabien l'appartement n° 1 de l'ancien presbytère de Burlats à compter du 15 janvier 2012 pour un montant mensuel de 515,15 €.

Compte administratif 2011

1) Budget général

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MARIOJOULS, a voté à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2011, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

<u>Total des dépenses :</u>	999 867,09 €
Dont : Charges à caractère général	240 303,53 €
Charges de personnel	518 889,26 €
Autres charges gestion courante	106 375,79 €
Charges financières	52 959,70 €
Charges exceptionnelles	54,04 €
Opérations d'ordre	81 284,77 €

<u>Total des recettes :</u>	1 158 213,22 €
Dont : Atténuation de charges	54 289,85 €
Produits des services	102 153,70 €
Impôts et taxes	693 881,42 €
Dotations et participations	248 690,96 €
Autres produits gestion courante	37 296,01 €
Produits financiers	5,94 €
Produits exceptionnels	9 242,51 €
Opérations d'ordre	12 652,83 €
Excédent antérieur reporté	/

Soit un excédent de 158 346,13 €.

Section d'investissement

Dépenses	1 084 290,03 €
Opérations réelles	970 141,25 €
Remboursement d'emprunts	101 495,95 €
Frais documents d'urbanisme	4 574,61 €
Frais d'études	12 014,56 €
Concession et droits assimilés	2 384,83 €
Acquisition de terrains, matériels	23 354,92 €
Immos en cours construction et instal.techniques	1 842,14 €
Aménagement espaces publics	6 706,38 €
Extension réseaux divers	3 647,80 €
Aménagement papeterie	1 222,22 €
Maçonnerie Collégiale	187,00 €
Aménagement cœur de village	125 342,66 €
Mise aux normes travaux églises et temple	4 787,83 €
Réhabilitation ruines ancienne papeterie	69 745,22 €
Construction crèche	649 194,75 €
Construction extension atelier	1 554,80 €
Travaux de voirie 2010	9 137,97 €
Travaux de voirie 2011	16 509,29 €
Equiperment crèche	37 934,27 €
Opérations d'ordre	12 652,83 €

Le montant total des recettes de cette section s'élève à 520 390,16 €.

2) Budget de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal a voté dans les mêmes conditions le compte administratif du service de l'eau et de l'assainissement lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

. Dépenses :	277 903,10 €
. Recettes :	322 872,64 €
Soit un excédent de	44 969,54 €

Section d'investissement :

. Dépenses :	171 657,08 €
. Recettes :	181 979,91 €
Soit un excédent de	10 322,83 €

Le compte de gestion du Receveur Municipal présenté par Monsieur le Maire pour le budget général et le budget de l'eau et de l'assainissement est approuvé par le Conseil Municipal.

Affectation du résultat 2011

Budget général :

Le résultat de la section de fonctionnement, soit 314 460,86 € sera affecté de la façon suivante :

299 847,29 € au compte 1068 de la section d'investissement et 14 613,57 au compte 002 de la section de fonctionnement.

Budget eau et assainissement :

Le résultat de la section d'exploitation, soit 75 312,44 € restera en section d'exploitation au compte 002.

Vote des taux d'imposition :

Le produit des trois taxes nécessaires à l'équilibre du budget est de 351 978 €.
Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux de 2011, à savoir :

Taxe d'habitation	:	8,45 %
Taxe foncier bâti	:	13,40 %
Taxe foncier non bâti	:	84,62 %

Budget Primitif 2012 :

1) Budget Général

Il a été examiné article par article et le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le projet présenté par Monsieur le Maire.

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 282 268 €.

Les subventions de fonctionnement accordées aux associations sont les suivantes :

APEL de Lafontasse	160,00 €
APEL des Vignals	160,00 €
Association Tennis	80,00 €
Chenil	1 364,00 €
Divers (provision pour subv. exceptionnelles)	2 481,00 €
Jeunesse au plein air	80,00 €
MJC des Salvages 1 ^{er} semestre 2011	535,00 €
MJC des Salvages 2 ^{ème} semestre 2011	535,00 €
Racing Club Salvageois	915,00 €
Salvages Passion	230,00 €
ADMR	1 000,00 €
Subvention exceptionnelle Musiphiles	200,00 €
Subvention exceptionnelle Groupe Occitan	200,00 €
Anciens Combattants	80,00 €
Subvention aux particuliers pour destruction nids frelons asiat.	1 000,00 €

Total des dépenses programmées de la section d'investissement :

Total des dépenses	1 483 253,00 €
Opérations réelles	1 405 748,00 €
Remboursement d'emprunts	95 162,00 €
Frais d'études, concessions et droits assimilés, doc.urb.	13 485,00 €
Acquisition terrains, matériel	93 101,00 €
Immos en cours construction	2 000,00 €
Travaux éclairage public	40 000,00 €
Aménagement espaces publics	8 000,00 €
Extension réseaux divers	80 000,00 €
Maçonnerie Collégiale 2 ^{ème} tranche	240 000,00 €
Aménagement cœur de village	138 000,00 €
Mise aux normes églises et temple	21 000,00 €
Réhabilitation ancienne papeterie	71 000,00 €
Espace sportif et polyvalent	350 000,00 €
Construction crèche	8 000,00 €
Extension atelier municipal	140 000,00 €
Travaux voirie 2011	6 000,00 €
Travaux voirie 2012	60 000,00 €
Aménagement Tour de la Bistoure	30 000,00 €
Equipement crèche	10 000,00 €
Opérations d'Ordre	75 091,00 €
Déficit antérieur reporté	2 414,00 €

2) Budget de l'eau et de l'assainissement

La section d'exploitation s'élève en dépenses et en recettes à la somme de 405 269 €.

La section d'investissement est équilibrée à la somme de 428 112 €.

Tarifs de facturation eau et assainissement

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs de facturation qui seront appliqués à compter de juillet 2012, à savoir :

<u>. Distribution de l'eau</u>	
Abonnement	14,60 €
Consommation	2,1040 €/M3
<u>. Collecte et traitement des eaux usées</u>	0,8018 €/M3

Il décide également de maintenir le prix du M3 d'eau facturé par la Régie à la Commune pour l'arrosage (terrain de sports, espaces verts ...) et exceptionnellement aux abonnés en cas de fuite qui sera donc de 0,7131 € le M3 à compter de juillet 2012.

Evaluation charges transférées, attribution de compensation

Le Conseil Municipal valide l'évaluation des charges transférées à la Communauté de Communes par la Commune de Burlats pour un montant de 74 198 € et approuve le calcul de l'attribution de compensation de la commune pour un montant de 310 978€.

Enveloppe indemnitaire

Le Conseil Municipal décide de reconduire les attributions votées les années précédentes en matière d'indemnité d'administration et de technicité, l'enveloppe globale étant de 26 391,29 €.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder aux attributions individuelles dans la limite des crédits votés.

Personnel Communal

Le Conseil Municipal décide de créer plusieurs postes pour intervenir au sein de la crèche « Les Petits Troubadours », à savoir :

à compter du 1^{er} avril 2012,

- 1 poste d'Adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet
- 2 postes d'Adjoint technique 2^{ème} classe à raison de 28 heures par semaine

Et un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} juin 2012.

Demande de subventions

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre du Fonds de Développement Territorial pour le financement :

- de l'étude d'aménagement du cœur de village « Lafontasse » estimée à 3 700 € HT
- des travaux d'extension des ateliers municipaux qui s'élèvent à 90 391,80 € HT.

Afin de disposer d'un diagnostic du réseau d'eau potable dont le coût est estimé à 34 720 € HT, le Conseil Municipal sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention la plus élevée possible après de l'ADEME pour les travaux de rénovation de l'éclairage public.

Acquisition de terrain

Le Conseil Municipal décide d'acquérir au prix de 5 € le m² la parcelle cadastrée section AC n° 477 appartenant aux Consorts LOUP dans le but de poursuivre le désenclavement du secteur de la Plano

Acceptation de goudronnage

Monsieur SELTENSPERGER a déposé une demande de goudronnage en limite de sa propriété et propose de participer aux travaux.

Le Conseil Municipal accepte cette participation ainsi que le principe de réaliser ces travaux.

Rétrocession réseau éclairage public, voirie et espaces verts lotissement des Vignals

Le Conseil Municipal accepte la rétrocession à la Commune à titre gratuit par la SARL PAPVER du réseau d'éclairage public, de la voirie et des espaces verts du lotissement des Vignals pour les inclure dans le domaine public de la Commune.

Avis sur le nouveau périmètre de la Communauté de Communes Sidobre-Val d'Agoût

Suite au rattachement de la Commune de Saint Salvy de la Balme, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le projet d'extension du périmètre de la Communauté de Communes Sidobre-Val d'Agoût.

Vente véhicule

Suite à l'acquisition du nouveau camion polybenne, le Conseil Municipal décide de vendre en l'état l'ancien camion immatriculé 3101 RS 81 et accepte l'offre de Monsieur RISOUL pour la somme de 3 500 €.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45